

académie
Amiens



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme

éducation
nationale



Affaire suivie par
Sylvie DELOBELLE
IEN Maternelle chargée de la
Réussite éducative

Téléphone
03 22 71 25 69
Mél.

len80.maternelle@ac-amiens.fr

20 boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 26 novembre 2018

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Somme

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les enseignants

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Objet : Semaine académique de l'école maternelle

Dans son discours de rentrée, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a présenté l'école maternelle comme l'école de l'épanouissement et du langage, souhaitant en faire un levier d'égalité et de réussite.

L'école maternelle constitue un moment essentiel dans le parcours de l'enfant, elle lui donne la confiance nécessaire pour aborder avec sérénité la suite de sa scolarité. Il est essentiel de mettre en avant ses spécificités, de valoriser l'inventivité pédagogique des équipes enseignantes, de rappeler le rôle essentiel des partenaires et des parents dans la réussite des élèves.

Faire connaître la Maternelle pour mieux la reconnaître, tel est l'objectif du groupe départemental maternelle en organisant la quatrième **semaine académique de la maternelle** dans le département de la Somme.

Du 18 au 22 mars, les enseignants sont encouragés à imaginer une ou plusieurs actions pour donner à voir l'école maternelle d'aujourd'hui, en mettant en avant les apprentissages scolaires qui y sont conduits et la spécificité de cet enseignement auprès des plus jeunes enfants.

La semaine académique 2019, annoncée par la rectrice dans son courrier communiqué aux écoles le 9 novembre dernier, valorisera les situations de classe autour de la thématique retenue :

« Les univers sonores »

Il s'agit d'un rôle décisif de l'école maternelle que de permettre aux enfants d'accéder à de multiples formes artistiques, participant ainsi à la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle.



2/2

« Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques », c'est s'éveiller au monde, découvrir des sensations, les apprivoiser, les nommer, les partager. Il est alors question de mettre en avant une dimension affective et langagière fondamentale pour que les élèves s'affirment dans leurs choix, découvrent l'autre et grandissent en s'épanouissant.

Les univers sonores font référence au domaine artistique des arts du son, élément du programme d'enseignement de l'école maternelle, ciblant des activités spécifiques : explorer des instruments et sources sonores, utiliser des sonorités du corps, jouer avec la voix et affiner l'écoute. Ces deux derniers points convoquent également l'éveil à la conscience phonologique et la découverte d'autres langues. Tous ces domaines favorisent les activités d'écoute et de production, interdépendantes, et constituent les préalables indispensables à la maîtrise de la langue.

La semaine de la maternelle est un temps fort dans l'année scolaire qui permet d'ouvrir l'école aux parents de les faire participer aux activités en lien avec la thématique auprès des élèves.

C'est un moment de partage qui, de l'expérience des trois années passées, témoigne d'un véritable enthousiasme de la communauté éducative.

Pour vous inscrire à cette semaine académique de la maternelle, je vous invite à renseigner le document d'inscription et à le renvoyer à l'inspecteur de votre circonscription avant le 19 décembre 2018.

Cette année, il vous est possible de le renseigner sous format numérique sur le site maternelle80 pour le renvoyer directement à l'adresse numérique de circonscription.

<http://maternelle.dsden80.ac-amiens.fr/>

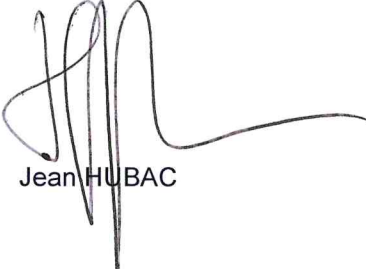
Un parcours M@gistere accompagnera les équipes enseignantes dans la conception et l'évolution de leur projet.

<https://magistere.education.fr/ac-amiens/course/view.php?id=2278>

Il développe plus particulièrement quatre propositions permettant des apprentissages : la réalisation d'un mur sonore, la fabrication d'un arbre à sons, la sonorisation d'un album et l'aménagement d'un espace dédié aux sons dans la classe.

Les conseillers pédagogiques de votre circonscription et les conseillers départementaux se tiennent à votre disposition pour un accompagnement plus personnalisé.

Je sais pouvoir compter sur votre intérêt et votre investissement pour valoriser auprès des parents la place fondamentale de l'école maternelle comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves



Jean HUBAC